

Le Theillois



Bulletin Municipal Octobre 2022

 LE THEIL, Notre Village

 www.le-theil.fr





De gauche à droite : Devant : **Valérie BARTHELAT**, **Lydie ROBIN** (3ème adjointe), **Benoît SIMONIN** (M. le Maire), **Francis ROUSSET** (1er adjoint), **Sabine BLONDIN** (2ème adjointe)
Derrière : **Pierre MAZET**, **Florian BOULIGNAT**, **Denis VOYER**, **Sylvie FERRANDON**, **Benoît TOURRET** et **Olivier MELLOUX**.

SOMMAIRE

PERMANENCE DU MAIRE OU DE SES ADJOINTS

Sur rendez-vous
M. SIMONIN Benoit
Tél. 06 29 99 71 81

OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi, Mardi, vendredi : 8h45
à 12h15 et 16h à 17h30
Jeudi : 8h45 à 12h15
Samedi : 9h à 12h



04 70 42 32 14

Fax : 09 70 60 15 55



mairie-le-theil@wanadoo.fr



www.le-theil.fr



LE THEIL, Notre village

Photos :

Villes et villages de L'Allier. Converg's photographies

Photo de quatrième de couverture par drone :

Jean Bernard CONTOUX

Commission « Communication »

Mise en page, impression : AVMC 03500 Saulcet

Le Conseil Municipal	2
Edito	3
Les employés communaux	4
Ecole	4
Cantine	5
CCAS	5
Travaux réalisés	7
Projets travaux	11
Décisions du conseil municipal	12
Budget	13
Cérémonies	15
DE QUOI DONC LE THEIL EST-IL LE NOM ?	17
Eglise St Martin	18
Associations, animations, chemins de randonnées	20
Manifestations - Visites culturelles	23
Les entreprises	25
Etat civil	26
Informations diverses	27
Bien vivre ensemble - Le Civisme	30
Actu communautaires	33
Sommet de l'élevage	34



Chères Theilloises, chers Theillois,

L'été est terminé, notre village a été riche en manifestations ces dernières semaines. Ce fut un plaisir de pouvoir se retrouver librement et d'apprécier des moments de partage.

Nous avons décidé de renouveler ce nouveau format de bulletin. Vous trouverez les informations sur les travaux réalisés et ceux en projet, les nouvelles de nos associations et beaucoup d'autres renseignements.

Ce numéro est l'occasion de vous présenter l'intégralité des choix réalisés par le conseil municipal. Comme les années précédentes, nous avons sollicité nos partenaires (conseil départemental, conseil régional et Etat) pour nous venir en aide dans la réalisation de nos projets.

Les travaux de voirie les plus urgents ont été répartis sur deux années pour garder une certaine souplesse financière. Nous avons déposé des demandes de subventions auprès du département, de la région et de l'état pour nous permettre de rénover la toiture de la mairie. Ces travaux sont inscrits au budget 2022 mais au vu des premiers contacts avec les entreprises, ils seront réalisés en 2023.

Le prestataire de notre site internet a cessé son activité en début d'année. Nous avons signé un devis avec l'agence NET 15 pour la conception d'un nouveau site, qui est de nouveau en ligne et l'élaboration du nouveau logo de la commune.

La vie normale reprend petit à petit sa place, les manifestations sont de retour : les dimanches de Foot, la traditionnelle fête des écoles, la journée du 15 août avec notre brocante, etc...

Nous remercions nos associations, commerçants, artisans, exploitants pour leur implication dans la vie de notre village.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions sanitaires normales. Mme et M. ERNST ont accueilli 23 élèves le jour de la rentrée. Suite à l'arrivée d'une nouvelle famille sur la commune la première quinzaine de septembre, les effectifs scolaires sont à ce jour de 26 élèves.

Le CCAS a rassemblé les aînés de la commune pour son repas le Samedi 15 Octobre à la salle des Moulins afin de partager un moment de convivialité.

Les travaux d'aménagement et de rénovation de la salle des Moulins étant terminé, nous organiserons l'inauguration en Mars 2023.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 15 Janvier 2023.

Je vous souhaite de passer une belle fin d'année.

Votre Maire, Benoit SIMONIN



PERSONNEL COMMUNAL

SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Sylvie LÉPÉE

AGENT COMMUNAL

Ludovic RAMIN

Nous avons le plaisir de vous présenter Ludovic, nouvel adjoint technique du Theil. Il a pris ses fonctions le 14 février dernier au sein du personnel communal.

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.



CANTINE - 04 70 42 32 37

Mireille LARONDE est en charge de la cantine et de l'entretien des bâtiments communaux

ENTRETIEN

Sophie LENTZY est employée à l'entretien des classes. Elle assiste également Mireille LARONDE pour la restauration des enfants.

ACCUEIL PERISCOLAIRE - 04 70 46 62 80

Esmahane HATRANE assure les fonctions d'ATSEM dans la classe maternelle et celle de directrice de l'Accueil périscolaire « Les Petits Theillois »

L'accueil est ouvert en période scolaire selon les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h45 et 16h15 à 19h. Tarifs en fonction des revenus.

2021 - Célia, Elise et Ewen



Remise des dictionnaires

Le maire et le directeur d'école ont remis un dictionnaire de langues offert par la commune et la coopérative scolaire aux élèves qui sont partis en 6ème (cf photos).

Rentrée scolaire 2021/2022

L'effectif à la rentrée scolaire de septembre se répartissait de la façon suivante : 15 élèves de la maternelle au CP et 15 élèves du CE1 au CM2, soit 30 élèves au 1er septembre. 10 élèves sont partis en juillet.

Rentrée scolaire 2022/2023

Pour cette nouvelle rentrée 2022, 26 élèves inscrits (au 13 septembre) dont 2 entrées en maternelle.

Juin 2022

La fête des écoles a rencontré un franc succès. M. et Mme ERNST ont organisé une sortie scolaire en juin 2022 à l'Abbaye de Souvigny. Depuis le début de la pandémie, aucune sortie n'avait pu être organisée.

De ce fait le Conseil Municipal a voté une participation à cette sortie et prendra en charge les frais de transport.

Noël 2021 des enfants de l'école

Considérant la crise sanitaire, il n'y a pas eu de spectacle. Un livre a été offert (environ 16 € par enfant) et la distribution a été réalisée à la cantine.

Monsieur et Madame ERNST remercient la commune de leur avoir mis à disposition la salle des Moulins en janvier et février afin que les enfants puissent faire de la gymnastique et de la danse.



2022

Joris, Maxim, Clément, Kélia, Inoëe.
Mayli absente sur la photo

CANTINE

RÉUNION DU 1^{ER} JUILLET 2021

A l'ordre du jour le départ de Josette DEVILLE, Présidente de l'association qui met fin à ses fonctions.

Nouvelle Présidente : Mme Anne-Sophie DEVILLE (à gauche de la photo, avec Josette et M. le Maire)

Cette réunion a été l'occasion d'un dernier « au revoir » à Eliane TROMPETTE et d'un « bienvenue » à Mireille LARONDE, cantinières.

RÉUNION DU 12 MAI 2022

Le bénéfice de l'année scolaire 2020-2021 a permis de ne pas augmenter les repas qui restent au tarif de 2,40 €.

La réunion s'est tenue en très petit comité. Les parents d'élèves sont invités à s'impliquer dans l'association pour son bon fonctionnement.

Les donateurs de denrées alimentaires sont remerciés. Il est rappelé que les dons de produits bruts sont acceptés (légumes, fruits...).



CCAS



REPAS DU CCAS Le 6 novembre 2021

41 de nos aînés ont eu le plaisir de se retrouver à la salle des Moulins pour le traditionnel déjeuner offert par le CCAS de la commune. La dépense totale s'est élevée à 2 016 € TTC.

Dans ses propos introductifs, M. le Maire a demandé une pensée pour les personnes disparues et a accueilli les nouveaux participants.

Après avoir présenté l'équipe du CCAS, il a évoqué les travaux en cours et ceux réalisés en début d'année, sur le territoire communal.

L'assistance est repartie en fin d'après-midi,

ravie de l'animation proposée par Chris Music et For Live Musique et du repas concocté par le traiteur BOIRE.

Depuis 2014, un bon d'achat est attribué à chaque aîné ne pouvant pas participer au repas. Cette année, l'opération est reconduite avec la remise d'un bon cadeau de 25 € à toutes personnes de 70 ans et plus (34 bons cadeaux et 7 colis).

CCAS - Réunions des 4 octobre 2021 et 21 décembre 2021

Location du champ de la Jinchière :
Renouvellement du bail avec le GAEC PARIOT pour une période de 3 ans.

AIDE AU CHAUFFAGE et BONS D'ACHAT

La commission Administrative du CCAS a accordé une aide de 300 € à 3 familles ou personnes isolées, soit 900 € et 4 bons d'achat de 25 € par dossier soit 100 € (bons valables uniquement à l'épicerie du Theil sur tous les produits du magasin.

Réunion du 7 avril 2022 - DON AU CCAS

L'association « LA PETANQUE DU THEIL » a acté sa dissolution au 31 décembre 2021. Elle a légué la moitié de l'actif restant (boni) au Centre Communal d'Action Sociale qui s'élève à 439 €.

Les membres du CCAS remercient vivement l'association pour ce don.

Les comptes administratifs 2022, le compte de gestion des trésoriers ainsi que le budget primitif 2022 ont été votés à l'unanimité.



Repas du CCAS - le 15 Octobre 2022

Les membres du CCAS ont accueilli un peu plus de 30 convives qui ont profité de ce déjeuner convivial concocté et animé par les mêmes prestataires que l'année précédente.

Le CCAS remercie vivement LE THEIL Animation pour sa participation aux frais d'animation à hauteur de 300€.



TRAVAUX REALISES



Déménagement de la mairie pour les travaux de rénovation du rez-de-chaussée (juillet 2021)

Ets FAROPPA (sols) : 6681.50 € HT

Ets ROBIN Philippe (plâtrerie, peinture) : 13612.90 € HT

Ets LEPEE Pascal (électricité) : 3015.80 € HT

Ets BLANCHET (plomberie) : 1276.87 € HT

ETS AUBERGER Vincent (menuiserie) : 3026.64 € HT

Dépenses HT : 28280.21 €

Subventions : Etat (DETR) : 9700 €

Département : 8315 €



Chaque année, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, l'association intervient gratuitement.

Dans le cadre du chantier d'insertion, les intervenants ont réalisé le ponçage de la table en chêne de la Mairie, ainsi que du support du buste de Marianne, en complément de la peinture des grilles de la Mairie.

Au 1er trimestre 2022, des travaux de rafraîchissement des vestiaires du stade (peinture) ont été réalisés par l'association.

ENTRETIEN DES LOGEMENTS LOCATIFS

Juillet 2021

Rénovation d'une toiture et dépendances du logement 7 place de l'église, par l'entreprise AUTISSIER Philippe

Dépenses HT : 12837.20 € HT

Subventions :

Fonds de concours de la Communauté de Communes 2021 : 6418.60 €

Part communale : 6418.60 €

Remplacement de 4 fenêtres des logements 7 et 9 place de l'église par les Ets FOURNIER Noël



AIRE DE JEUX DE LA SALLE DES MOULINS

Juillet 2021 et Octobre 2021

Installation d'une clôture rigide pour sécuriser le parc de la salle des Moulins et de 6 jeux pour enfants, par la SARL ROUGIER Paysages.

Dépenses HT : 17265 € HT

Subventions :

Bonus relance de ma région : 7917 € HT

Département (aménagement espaces extérieurs publics) : 4750 € HT



COPIEUR DE LA MAIRIE

Le copieur de la Mairie montrait de plus en plus de dysfonctionnement, il a donc été remplacé courant janvier 2022 par un copieur SHARP, en location pour un montant de 315 € HT par trimestre (loyer, maintenance, copies et connexion connectique).

TRAVAUX DE VOIRIE

Goudronnage du chemin des Glozands et du chemin des Bordes par ADN Travaux Publics

Dépenses HT : 18346.90 € HT

Subventions :

Conseil départemental : 5504.07 €

Fonds de concours de la Communauté de Communes 2021 : 2229.40 €

Part communale : 10 613.46 €

Curage des fossés « Les Bagnolets » par Aurélien VILLATTE de Lafeline

Dépenses : 368 € HT

Aménagement de fossé, busage et curage à Fontariol et à la salle des Moulins par ADN SAS Travaux Publics

Dépenses : 4137 € HT

CANTINE

Le lave-vaisselle datant de 2006 est tombé en panne. Irréparable, il a été remplacé fin novembre par un nouvel appareil avec système de réduction de calcaire.

Dépenses : 2400 € HT

SALON DE COIFFURE

Installation d'une pompe à chaleur réversible au salon de coiffure par THERMACLIM AUVERGNE de St Pourçain-sur-Sioule.

Dépenses : 3744 € HT

Remplacement des luminaires par un éclairage LED par LEPEE Pascal

Dépenses : 343 € HT

Subvention - Solidarité Départementale 2021 : 2042 €

CIMETIERE

SITE FUNERAIRE - COLOMBARIUM

Réalisation du site funéraire par la marbrerie Vincent BEAUDONNET de Montmarault.

Dépenses HT : 10337 € HT

Subventions :

Solidarité Départementale 2021 : 5000 €

Etat - DETR : 3 618 €

Les tarifs sont mentionnés au chapitre « Diverses informations ».



CHEMINEMENT PIETON DEVANT LA MAIRIE

En raison du renouvellement des conseils municipaux et de la crise sanitaire qui a retardé tous les dossiers, il a été porté à notre connaissance une disponibilité de crédits au niveau de l'Etat (DETR Allier) et donc, une possibilité de dépôt de dossier supplémentaire. La réfection du cheminement goudronné d'accès à la mairie et l'embellissement des massifs ont été réalisés par les Ets FAURE de St Bonnet de Rochefort

Dépenses HT : 4370 €

Subventions :

Etat : DETR (35 %) / 1529 €

Département (aménagement espaces extérieurs publics) : 1311 € HT

Part communale : 1530 €





PASSAGE DU CHATEAU D'EAU

Nivellement afin d'égaliser au mieux le niveau entre le passage et la route départementale.

ACHAT D'UN MEUBLE FROID pour la salle des Moulins - **Dépenses : 2 318 € HT**

Subvention fonds de concours de la communauté de communes : 938 €

CREATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

La société VEGAWEB, a cessé ses activités au 25 février 2022. Le site le-theil.fr n'est donc plus actif depuis cette date. M. Le Maire a mandaté la société NET15 pour la réalisation d'un nouveau site web.

Dépenses : 3 877 € HT

Subvention : 2 480 € ETAT (France Relance)

La société NET 15 a élaboré un nouveau logo pour la commune (en 1ère page du bulletin).

Le site sera en ligne courant 4ème trimestre à la même adresse. N'hésitez pas à vous inscrire sur la page d'accueil pour recevoir les newsletters.

AMENAGEMENT DES EXTERIEURS DE LA MAIRIE ET LA BASCULE

Les Ets ROUGIER ont nivelé le parterre devant la mairie ainsi que celui devant de la bascule. Un engazonnement a été effectué.

Dépenses : 950 € HT

Subvention – Solidarité départementale 2022 : 475 €



GRAVILLONNAGE DE LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS



REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est à nouveau ouverte, **salle des associations**. Elle recense plus de 700 livres.

Une permanence sera tenue, le premier jeudi de chaque mois, de 16 H 15 à 17 H 15 pendant les périodes scolaires, et sur rendez-vous à prendre en mairie : 04 70 42 32 14.

Le Conseil Municipal remercie vivement la Bibliothèque de St Pourçain sur Sioule et les différents donateurs.

Profitant de leurs travaux de réaménagement

et de la réactualisation de leurs livres, la Bibliothèque Saint-Pourçinoise nous a fait don de livres dont elle ne voulait plus.

Notre bibliothèque a donc des ouvrages plus récents et nous nous en réjouissons mais elle arrive déjà à saturation et de ce fait, nous ne pouvons plus recevoir de nouveaux dons.



FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE

Ludovic, notre agent technique, a réalisé les plantations suivantes :

- Parterre de la mairie ; deux lilas des Indes
- Autour de la bascule, diverses plantations arbustives et fleurs annuelles

Les arbustes et les fleurs ont été achetés aux Ets LURAT Thierry à Chemilly, horticulteur, pépiniériste



Embellissement de l'entrée de l'école, du massif de la mairie et de la bascule
Création et réalisation par Ludovic, notre agent communal.





LURAT Thierry

Horticulteur - Pépiniériste
Jardins - Espaces verts

Les Moquets - 03210 Chemilly
Tél. 04 70 42 85 72 - 06 07 15 67 32
N° Siren 348 261 959 Code APE 0119Z

Menuiserie
"BOIS- ALU- PVC"

Portes d'entrée - Fenêtres - Volets - Escaliers
Parquets - Meubles - Cuisines
Salles de bains - Portails - Volets roulants

"ZAC - Les Thibouds" 03240 TRONGET
04.70.47.31.58
Fax : 04.70.47.35.71
06.85.66.29.80
menuiserie.fournier@wanadoo.fr

FOURNIER NOEL



www.fournier-menuiserie.fr

PROJETS

ADRESSAGE - <https://www.service-public.fr>

L'adressage sera réalisé par la SARL GTR de Saligny sur Roudon.

279 plaques de maison, 97 plaques de rue ainsi que les demandes de DICT, fouilles, scellements des poteaux et toutes les poses.

Seront également installés 4 panneaux « passage piétons » côté Mairie et 1 panneau « voie sans issue » pour le stade.

Courant 4ème trimestre 2022, vous recevrez un courrier explicatif sur les démarches à effectuer suite à l'enregistrement de ces nouvelles adresses qui vous seront communiquées.

Dépenses : 15 420€ HT - Subvention Communauté de communes : 7710 €

LOGEMENT COMMUNAL (1 place de l'église)

Réfection de la salle de bain - Aménagement d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire. **Dépense : 2 610 € HT**

Subvention Solidarité Départementale 2022 : 1 305 €

TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNALES

Projet de réfection d'une partie de certaines voies communales, à savoir :

Larvèron-Le Max : partie de la voie communale n°7

Chemin du Bois du Max : Partie de la voie communale n° 16 (1ère) – non revêtue)

Les Madets-Les Gabets : voie communale n° 13

Les Gabets-RD 36 : Partie de la voie communale n° 9

La Volière-RD 36 : Partie de la voie communale n° 3 (2ème)

Les travaux seront réalisés sur deux ans.

Dépenses prévues sur 2 ans : 82 107 € HT

Subventions : Conseil Départemental (30%) : 24 631 € - Communauté de communes (fond de concours 2022) : 8 648 €

REFECTION DES TOITURES DE LA MAIRIE ET DE LA BASCULE

La toiture de la mairie nécessite des réparations importantes. Suite à une réunion de la

commission travaux, il est décidé de procéder à sa réfection complète. La réfection de la toiture de la bascule, prévue initialement en 2021, a été repoussée.

Dépenses : 53 864 € HT - Subventions : Etat – DETR : 17 194,81 € - Région (bonus ruralité) : 7 369,20 € - Subvention du département (bâti) : 14 738,41 €

REFECTION DE LA BASCULE (hors toiture) ET DE SES ABORDS

Le projet ci-dessus (toiture) est complété avec le changement de la porte, d'une fenêtre et de la remise en peinture des façades et un engazonnement. La boiserie sous la toiture sera changée à l'identique. **Dépenses : 6 719,60 € HT** - Subvention Solidarité Départementale 2022 : 3 360 €

PROJET DE BASCULE en partenariat avec la CUMA

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) envisage l'acquisition d'un pont bascule. Elle a établi un dossier de demande de subvention, et elle souhaite qu'un terrain communal soit mis à disposition pour son installation en proposant l'emplacement aux abords de la salle polyvalente.

Ce projet a été soumis au Conseil Municipal. Les conseillers considèrent à l'unanimité que le terrain de la salle des moulins est peu adapté vis-à-vis des habitations et de la salle. Les propriétaires à proximité du bourg seront contactés pour trouver un terrain à la fois pratique pour les utilisateurs du pont bascule tout en ne dérangeant pas les habitants.

GÉRAUD
MOTOCULTURE

Vente • Entretien • Réparation



240 rue des Gouttes
03240 TRONGET



09 71 05 78 50

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRIME DE NOEL 2021 AUX AGENTS

Comme l'année précédente, le conseil municipal a alloué à chaque agent communal un chèque CADHOC d'un montant de 170 € et un bon cadeau de 30 € valable chez un commerçant du Theil, à l'occasion du Noël 2021.

TAUX D'IMPOSITION 2022

Le conseil municipal a voté les taux d'imposition des taxes directes locales.

Les taxes communales et départementales sont regroupées depuis 2021 :

Taxe foncière bâti : 35,82 %

Foncier foncière non bâti : 33,55 %

Le regroupement communal et départemental n'engendre pas de variation par rapport aux années précédentes.

TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2022

Les tarifs sont identiques à l'année précédente.

Montant de l'abonnement au service Assainissement : 75 € HT

Montant de la taxe d'assainissement : 0,90 € HT le m3 d'eau consommé

La redevance assainissement perçue par la commune, est versée par chaque foyer raccordé ou raccordable au réseau.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU CHATEAU DU MAX »

L'Association avait organisé le dimanche 14 août, dans l'enceinte du château, un marché artisanal et de producteurs.

M. Jacques MAZET, président de l'association, a sollicité une subvention auprès de la mairie pour l'organisation d'un feu d'artifice en fin de journée.

Il est rappelé que depuis quelques années, les associations font l'objet d'un soutien financier par le biais du prêt à titre gracieux de la salle des Moulins, de la salle des associations, de la mise à disposition et de l'entretien des équipements sportifs...

Après réflexion, le Conseil Municipal ne souhaite pas déroger à ce principe mais ne rejette pas non plus une demande d'aide et détermine ci-après les conditions à réunir :

- aide ponctuelle
- animation sur le territoire communal, ouverte à tous
- animation gratuite.

Dans ce cadre, il est décidé à l'unanimité que la commune participe à cette manifestation sous la forme de la prise en charge d'une partie du coût du feu d'artifice (500 €). Le montant sera versé directement à l'entreprise en contrepartie d'une facture.

La manifestation, suite à l'alerte vigilance Météo France, a dû être annulée.



ELYSE
AVENUE
immobilier

Corinne COULPIER
Agent Commercial
(RCS : 433 856 994)
Secteur de St Pourçain sur Sioule

06 61 50 96 14
c.coulpier@elyseavenue.com

Réseau national d'agences immobilières
SARL CAP AUVERGNE IMMOBILIER
1, rue Alsace Lorraine 03500 Saint-Pourçain/Sioule
RCS Montluçon : 492044003
accueil@elyseavenue.com

www.elyseavenue.com



Entreprise
Philippe ROBIN
TEL 04 70 42 36 80



RGE
QUALIBAT
RELEVÉ QUALITÉ RGE

**7 rue des
jardins
03240 LE THEIL**

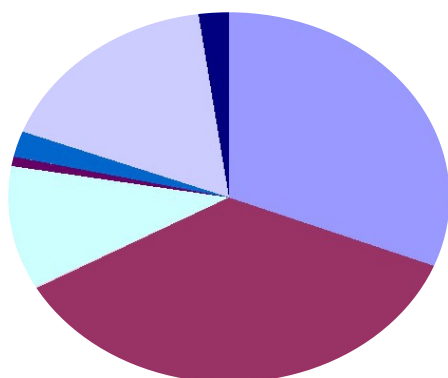
**PLATRERIE – PEINTURE
PLAFOND - CLOISON SECHE
ISOLATION INTERIEURE
REVETEMENTS SOLS & MURS
PEINTURE FAÇADE**

SIREN 338 565 393 philippe.robin03@wanadoo.fr

BUDGET

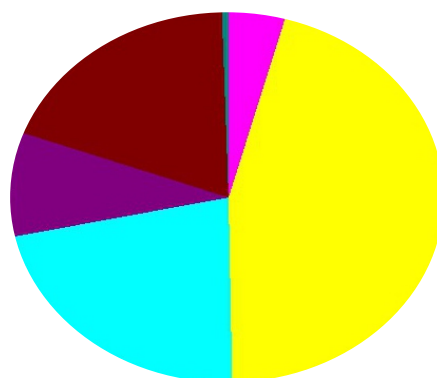
BUDGET PRIMITIF 2021 - FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



Dépenses de fonctionnement	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	123 150,00
Charges de personnel et frais assimilés	142 600,00
Atténuations de produits	300,00
Autres charges de gestion courante	42 457,00
Charges financières	3 378,00
Charges exceptionnelles	100,00
Dépenses imprévues	8 818,00
Virement à la section d'investissement	68 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 622,00
TOTAL DÉPENSES	397 425,00

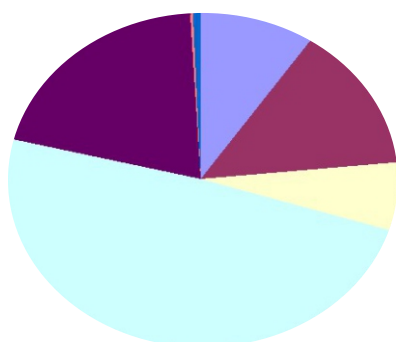
RECETTES



Recettes de fonctionnement	
Désignation	Montant
Produits des services, domaine et ventes diverses	16 800,00
Impôts et taxes	180 812,00
Dotations, subventions et participations	86 996,00
Autres produits de gestion courante	35 700,00
Excédent de fonctionnement reporté	75 345,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 772,00
TOTAL RECETTES	397 425,00

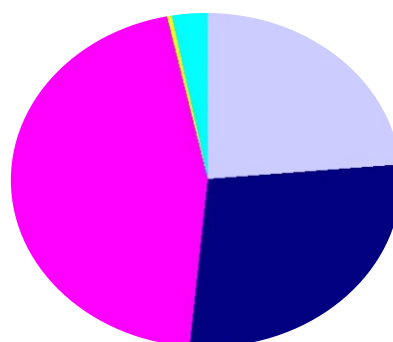
BUDGET PRIMITIF 2021 - INVESTISSEMENT

DÉPENSES



Dépenses d'investissement	
Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	27 595,00
Immobilisations incorporelles	40 000,00
Immobilisations corporelles	18 400,00
Immobilisations en cours	140 700,00
Déficit d'investissement reporté	58 525,00
Dépenses imprévues	719,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 772,00
TOTAL DÉPENSES	287 711,00

RECETTES

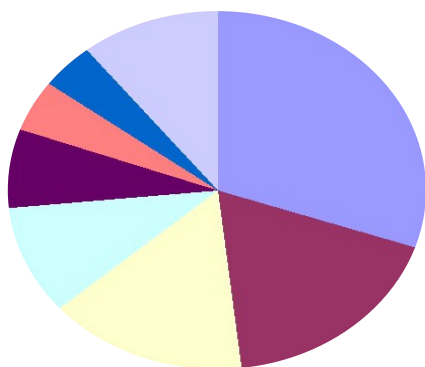


Recettes d'investissement	
Désignation	Montant
Virement de la section de fonctionnement	68 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	79 891,00
Subventions d'investissement reçues	130 198,00
Emprunts et dettes assimilés	1 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 622,00
TOTAL RECETTES	287 711,00

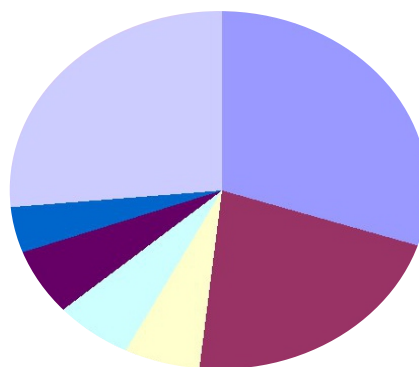
BUDGET

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (PRÉVISIONS 2022)

DÉPENSES



RECETTES



Opérations d'investissement		
Désignation	Dépenses	Recettes
REFECTION TOITURES MAIRIE ET BASCULE	59 000,00	39 292,00
ETUDE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT	35 000,00	28 000,00
REFECTION VOIRIE 2022 (1ère tranche)	30 000,00	7 500,00
ADRESSAGE - NUMEROTATION	19 200,00	7 710,00
CREATION D'UN SITE CINERAIRE	14 000,00	7 800,00
ACHAT TERRAIN COMMUNAUTE COMMUNES	9 000,00	0,00
REFECTION BASCULE ET SES ABORDS	8 100,00	5 351,00
Autres opérations d'équipement	20 900,00	34 545,00
Total équipement	195 200,00	130 198,00
Op.financ. (pour mémoire)	88 611,00	157 513,00
Total avec op. financières	283 811,00	287 711,00

S.A.R.L.
Rougier
 Raphaël
Paysages
 03140 TAXAT-SENAT
 Tél. 04 70 56 63 51 Port. 06 31 37 33 58
www.rougierpaysages.fr

Coiffure
Angélique
 Ouvert le mardi de 8h à 19h, le mercredi de 8h à 19h
 les jeudi et vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 17h
 8, place de l'église
LE THEIL Tél. 04 70 43 97 22

CEREMONIES

Le 11 novembre 2021

La population a été conviée à cette cérémonie. Après le dépôt de gerbe aux monuments aux Morts et un moment de recueillement au cimetière, Benoît SIMONIN, Maire a lu le message de la Ministre chargée de la mémoire et des Anciens Combattants.

Un vin d'honneur a été servi à la salle des associations.



Le 5 décembre 2021

Journée Nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie entre 1954 et 1962. Réunissant les AFN du Montet, de Tronget, de Cressanges et des élus de chaque commune, cette cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur à la salle des associations.

SAINTE BARBE le 28 novembre 2021

Les pompiers du centre de Première intervention se sont retrouvés pour célébrer la Sainte-Barbe. Après les dépôts de gerbe au cimetière et au Monument aux Morts pour rendre hommage aux anciens sapeurs-pompiers, les élus (le député Jean-Paul DUFREGNE, les conseillers départementaux

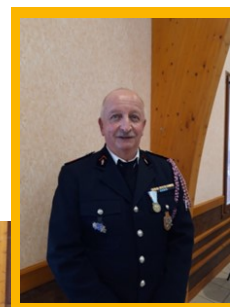
Marie-Françoise LACARIN et Jean-Marc DUMONT, la présidente de la Communauté de Commune Véronique POUZADOUX et les maires des communes concernées), les pompiers et les invités se sont retrouvés à la salle des Moulins.

L'adjudant-chef Stéphane DEVILLE, chef de centre, a présenté le bilan de l'année 2021 : après une baisse des interventions en 2020, 96 ont eu lieu en 2021, dont 74 secours à personnes, 9 accidents de la circulation, 9 incendies et 4 interventions diverses.

Il a également présenté les six nouvelles recrues venues renforcer l'effectif. Les diplômes de formation ont ensuite été remis aux sapeurs Sandra MOGINOT, Marjorie MASSE, Corentin GAUME, Anthony GUILLEMIN, Aurélien TAOCHY, Guillaume THOMAS, Franck LARONDE et Sébastien ROMANE. Le capitaine PAULET, représentant du SDIS et le lieutenant LEFEBVRE représentant le groupement Nord ont remis les galons de sapeur 1ère classe à Sandre MOGINOT et Anthony GUILLEMIN, de caporal à Sébastien ROMANE et de sergent-chef à Pierre MAZET.

Ambre LEOPOLD et Pierre MAZET ont reçu la médaille d'honneur (échelon bronze) pour dix ans d'ancienneté.

Le caporal-chef Alain GUILLAUMIN a reçu la médaille de bronze de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers pour saluer ses 37 ans d'engagement.



Le 8 Mai 2022

A été célébré le 77ème anniversaire de la Victoire de la Seconde Guerre Mondiale, Journée Nationale de commémoration du 8 mai 1945.

Une gerbe a été déposée aux monuments aux Morts en présence de représentants des anciens combattants, du chef de centre des pompiers et ses équipes, du maire et de son conseil municipal, et de la population.

Un vin d'honneur a été servi à la salle des associations.



Vincent BEAUDONNET

Pompes Funèbres et Marbrerie
Caveaux, Monuments et Gravures

04 70 04 49 37
10 Rue du Docteur Groslier
03390 MONTMARIAULT
vincentbeaudonnet03@gmail.com



**Sarl Menuiserie
SOMMEILLER**

**Menuiserie - Ebénisterie
Escaliers - Cuisines**

La Suchelle - 03390 CHAPPES
Tél. 04 70 07 28 33 - 06 85 69 27 04



LE THEIL EST IL LE NOM ?

Plus d'une Commune en France porte ce nom. Avec la même orthographe, on en rencontre deux dans le Calvados, une dans la Manche, une dans l'Orne, une dans l'Ille et Vilaine. Avec des orthographes différentes (Le Teil, Teilhède, Teilhet, etc), quantité d'autres. Bien sûr, aucune de ces Communes concurrentes n'a le charme ni l'agrément de vie de notre chère Commune, qui est dotée de magnifiques châteaux et notamment d'un superbe château d'eau altier érigé en plein bourg, de très belles voies larges ou discrètes, de chemins plein de charme pour les promenades, de maisons où il fait bon vivre, et d'une nature verdoyante très proche, sans oublier un merveilleux pont à bascule qui a fait l'objet d'un article précédent.

Mais quelle est donc la signification du nom de notre Chère Commune ?

Pour la plupart des chercheurs, ce nom qui se retrouve dans les anciens documents de notre Commune orthographié "Tillia" en 1233 proviendrait de l'ancien français "Teil", lui-même issu du latin "tilium", c'est-à-dire tilleul. L'emploi d'un nom d'arbre, pour identifier une Commune ou le groupement humain qui l'a précédée, n'est pas exceptionnel : d'autres Communes ont tiré leur nom de divers arbres tels, par exemple, le charme (Charmeil), le chêne (Chassenard), le saule (Saulcet). On peut en conclure, en ce qui nous concerne, que le tilleul était abondant sur notre territoire.

Mais que faisaient donc nos lointains prédécesseurs de cette abondance de tilleuls ?

Les fleurs et stipules de cet arbre, une fois séchées, font de délicieuses infusions, réputées calmantes, antispasmodiques, sudorifiques. Certes, c'est du confort, mais pas du boulot - sans jeu de mot avec un autre arbre s'écrivant presque pareil ! - Alors quoi de plus sérieux ayant pu intéresser nos ancêtres ?

Il y a plus important en effet : un élément de l'écorce du tilleul (le liber), dénommé la teille, ou la tille, a servi dès la fin du XII^{ème} siècle à confectionner des cordes, des nattes. On peut très bien imaginer que les anciens habitants du Theil utilisaient à cet effet les bois de tilleuls de leur territoire.

Observons également que l'opération consistant à prélever dans l'écorce la teille destinée aux cordages s'appelle teillage ou tillage, terme également utilisé pour débarrasser le chanvre et le lin de leur teille, et que les ouvriers et ouvrières y procédant, ainsi qu'au rouissage (traitement dans l'eau) sont des teilleurs,

ou teilleuses. Sachant que le travail du chanvre était pratiqué dans une Commune proche, pourquoi ne pas imaginer une certaine complémentarité locale dans une activité de production textile, essentielle à une époque ancienne ?

Voilà, au Theil, on connaissait déjà les ficelles, sans avoir à les importer de Chine. Et les Theillois et Theilloises s'en racontaient pas mal, avant de boire la tisane !

Les lieux-dits du Theil sont intéressants également, car ils donnent un reflet d'histoire locale, de mode de vie, de végétation, de particularités physiques. Au hasard, prenons en quelques-uns parmi plusieurs dizaines :

Les Genévriers : l'origine du nom est claire. Le genévrier est un petit arbrisseau à feuilles persistantes poussant sur des sols plutôt pauvres.

Les Bagnolets (du latin balneum) : il a pu y avoir là, très anciennement, un établissement de bains à l'époque gallo-romaine, à proximité immédiate d'un axe de circulation important toujours existant.

L'Ouche (du gaulois osca, enclos ; et olca, terre fertile) traduit un espace destiné à être labouré, cultivé, peu important sa dimension.

Souvigne : il semblerait que ce terme n'ait pas de rapport avec la vigne, mais qu'il proviendrait de Silvinius, nom du propriétaire des lieux à l'époque gallo-romaine.

Bien ! maintenant, après ces considérations désinvoltes, voici venu le moment pour vous de mettre en lumière la devise du bien être dans la Commune du Theil, à partir du nom de certains de ses lieux-dits ci-après énumérés. En effet, un mauvais plaisant s'est amusé à trafiquer chacun de ces lieux-dits en remplaçant dans chaque mot une lettre par une autre. Découvrez la falsification opérée, retrouvez la bonne lettre qui aurait dû figurer dans le nom du lieudit, et écrivez celle-ci dans la parenthèse suivant chaque lieudit. Quand vous aurez terminé, mettez bout à bout toutes les véritables lettres que vous aurez mises entre parenthèses, et vous aurez la devise du bien être du Theil !

LES GOBETS () - LES CROATS () - LE POING DU JOUR () - LE CRY () - SONANT () - MERCOMPS () - LES GROZANDS () - RASBENAY () - LE SAC () - MONTARIOL () - LES BRANCHES () - SOUVAGNE () - LA HUILLERIE () - LE TREUIL () - LES MERLATS () - FORT VALLEINE () - LA TOLIERE () - LA PETATE VELATTE () - MOULIN A CENT () - L'ESCUSE () - CHAZELLE ()

Denis VOYER

EGLISE SAINT MARTIN

Groupe de recherches archéologiques et historiques en Centre Allier – Les calvaires

Le 2 novembre 2021, Léopold LABRUNE, représentant le GRAHCA (Centre de recherches archéologiques et historiques du centre Allier) venait exposer en 2ème partie de la réunion de l'association Saint Martin et en présence de Monsieur le Maire, et des bénévoles assurant le ménage de l'Eglise, le projet de recensement, entretien et restauration du patrimoine de nos communes. A cette occasion, une remise du travail déjà effectué par l'abbé GUENEAU il y a une trentaine d'années, a été faite à l'association.

Cf article ci-dessous de La Montagne 31 décembre 2021

Suite à cette intervention, plusieurs communes se sont réunies en décembre (Le Theil, Lafeline, Deux-Chaises, Le Montet, Tronget, Cressanges, Voussac, Saint Sornin, Rocles), à l'initiative du GRAHCA.

Messieurs Hugues Bernard et Pascal Kuhn représentaient l'association Saint Martin.

Les grandes lignes retenues :

- Dans un 1er temps, prendre en photo et répertorier l'ensemble des calvaires de la commune,
- Faire un descriptif précis de leur état actuel mais aussi rechercher des données historiques et souvenirs associés
- Mener des actions bénévoles d'entretien et de restauration de ce petit patrimoine.
- Etablir un état des lieux de nos églises.

A ce jour, les calvaires de la commune ont été répertoriés. Les recherches se poursuivent.

Notre panneau de l'église St-Martin du Theil a repris de nouveau sa place.

Après plusieurs mois d'attente, le panneau explicatif de notre belle église a été installé au mois de décembre 2021. Il a été réalisé par l'entreprise AVMC à Saulcet.

Dépenses : 234 € TTC



Chaque Theillois, Theilloise, intéressé par cette initiative du GRAHCA et de l'Association Saint Martin, est invité à les rejoindre)
Contact : Tél. 06 19 51 41 81

Don de l'Association Saint-Martin

L'association, en lien avec l'Evêché, participe essentiellement au bon fonctionnement de l'église et au financement de ses travaux. Suite au remplacement de deux fenêtres et à la restauration des abat-sons, un don de 2000 € a été effectué. Le Conseil Municipal remercie vivement l'Association pour sa participation.

Don de chaises

Le Conseil Municipal, suite aux travaux de la Mairie, a fait don des chaises de la salle du conseil à l'église, en remplacement de certaines très abîmées.



Une expo photo à l'Eglise tout cet été a permis de voir ces visages de plus près.

...ET SON CHOEUR DE FILLETTES

Je vais vous conter l'histoire de la chapelle de la Vierge, dans l'absidiole sud de l'église du Theil. Comme l'écrivait l'Abbé Dubost, curé du Theil, dans le bulletin paroissial de ce mois d'Août 1937 :

« Le samedi 24 juillet, à cinq heures du soir, le retable et l'autel de la Sainte Vierge, qui menaçaient ruine depuis longtemps déjà, se sont en partie écroulés ; j'ai dû les faire enlever pour éviter tout accident. Il ne reste que des débris tous vermoulus. Il faut réparer cette chapelle, y remettre un autel, refaire les peintures »

S'en suivirent en 1938 des travaux de restauration menés par l'architecte Brière de Vichy, originaire du Theil et le peintre Raymond Martinez dont on peut aisément lire la signature au-dessus de la porte de la sacristie.

Pour concevoir son décor, l'artiste eut l'idée d'entourer la statue de la Vierge d'une guirlande d'anges, chantant ou jouant de divers instruments. Les uns jouent de la harpe, du piano, du violoncelle, et les autres, choristes, suivent une partition.

Ces anges sous les traits d'enfants et de jeunes femmes, bruns ou blonds, coiffés à la mode des années 30, sont habillés d'une robe blanche et d'ailes.

Pour représenter ces anges, le peintre a eu l'idée de prendre pour modèles des petites filles du village de cette époque. Jean Pariot nous a transmis le nom de quelques-unes : Madeleine et Simone Desbois (la mère de Madame Pince) de chaque côté de la Vierge, Marie Pariot, Lucette Bidet et Françoise Siramy vers la

sacristie puis à l'opposé Hélène Madet tenant un chapelet ; les filles de l'architecte sont aussi présentes en anges musiciens.

Ce type de représentation, unique dans le département et véritable identité de notre église, mérite toute l'attention des visiteurs.

Alors, quelles que soient nos convictions, poussons la porte de l'église du Theil et dans cette chapelle, levons les yeux vers ce chœur céleste, pour y découvrir dans le ciel étoilé, les visages chantant de nos aînées.

Tous les renseignements complémentaires sur cette peinture étant bienvenus, merci de contacter sur ce sujet la mairie du Theil ou l'association Saint Martin.

Irène MADET & Sylvie FERRANDON

EGLISE : PEINTURES MURALES

L'Association Saint-Martin s'intéresse aux peintures d'une chapelle représentant une guirlande d'anges chantant ou jouant de divers instruments, les modèles étant des petites filles de la commune de cette époque (1938). Celles-ci se dégradent, l'association envisage leur restauration. Des contacts ont été pris.



ASSOCIATIONS ANIMATIONS

CHEMINS DE RANDONNEES

UNION SPORTIVE SAULCET-LE THEIL

Le stade de football a fait l'objet d'un classement par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Lors de la saison 2021/2022, le Club Saulcet-Le Theil (USST) était composée d'une équipe sénior en D3 et d'une équipe sénior en D4. Elle a pu arriver à son terme malgré un effectif limité.

« La situation sanitaire ces derniers mois ne nous avait pas permis de réaliser des festivités extra sportives, mais c'est reparti. Un bal musette a été organisé le 12 juin dernier à la Salle Max Favalelli à Varennes sur Allier. Deux autres manifestations sont prévues : une soirée « Tartiflette » le samedi 29 octobre et un loto le dimanche 12 mars 2023. »

Le 21 août 2022, l'Union Sportive Saulcet-Le Theil a organisé un concours de pétanque au Theil. Cette manifestation a eu un franc succès avec 35 équipes inscrites.



Le championnat 2022/2023 a repris le 18 septembre avec deux équipes séniors, la A en Départementale 3 et la B en Départementale 5. Le premier match à domicile a eu lieu le dimanche 18 septembre au Theil : l'Equipe B contre Val de Sioule.

« Toutes personnes intéressées par la pratique du Foot et souhaitant s'investir dans le club en tant que joueur et/ou dirigeant sont les bienvenues. Ne manquez pas de nous contacter. »



Président	TOURRET Éric
	06 77 42 82 14
Vice-Président	LEGAL Jean-Marc
Secrétaire	GAUDON Alain
Secrétaire Adjoint	RIFFAT Amandine
Trésorier	DEMARET Pierre
Entraîneur	GOUMBRI Laurent



Retrouvez toutes les informations (calendrier des matches...) sur le site de la fédération <https://allier.fff.fr/> et sur la page facebook <https://fr-fr.facebook.com/UnionSportiveSaulcetLeTheil/>

CINE PLEIN AIR - 8 juillet 2021

1ère séance en plein-air sous les étoiles avec le film « Hors-normes ». L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et l'Union Sportive Saulcet-Le Theil ont organisé un repas champêtre.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



L'amicale des sapeurs-pompiers tient à remercier l'ensemble des theilloises et theillois pour leur générosité lors de la distribution de ses calendriers.

Cette année deux pompiers ont fait valoir leur droit à la retraite, Christophe TOURRET et Alain GUILLAUMIN. L'amicale les remercie pour leur engagement et leur investissement au sein de notre caserne.

«Nous avons espoir de pouvoir reprendre nos manifestations pour animer notre village ; le 23 octobre une randonnée Pédestre a été organisée. A vos agendas, prochaine soirée le 26 février 2023.»



Présidente
Vice-président
Trésorière
Trésorier adjoint
Secrétaire
Secrétaire adjoint

LEOPOLD Ambre
COMPAIN Michael
MOGINOT Sandra
GUILLAUMIN Alain
MAZET Pierre
BERNA Yves

LE THEIL ANIMATION



L'Assemblée Générale s'est déroulée le 31 mai 2022 et un nouveau bureau a été élu.

Le Theil Animation ainsi que les représentants du Conseil Municipal présents, remercient vivement Adeline PARIOT pour ses 17 années exercées en tant que Présidente de l'association.

Lors de sa réunion du 29 septembre 2022, le bureau « LE THEIL Animation » a proposé et validé de participer à la manifestation du CCAS en prenant en charge les frais d'animation à hauteur de 300 €.

Une soirée « Truffade » sera organisée le samedi 19 novembre 2022.



Président
Vice-Présidente
Trésorier
Trésorier Adjoint
Secrétaire
Secrétaire Adjointe

MAZET Pierre
CLUZEL Angélique
COMPAIN Michaël
GAUME Corentin
RIFFAT Amandine
BERNA Lisa



29ème Brocante le 15 août 2021

L'association LE THEIL ANIMATION a reçu plus d'une centaine d'exposants.

Félicitations à tous les bénévoles, exposants et visiteurs.

2022, la brocante a fêté son 30ème anniversaire.

Malgré un temps mitigé, les exposants se sont déplacés afin de participer à cet anniversaire.

DISSOLUTION DU CLUB DE L'AMITIÉ

En octobre 2021, les adhérents du club de l'Amitié se sont retrouvés autour d'une bonne table pour un moment de convivialité.

Mais, à son grand regret, le club constate qu'un nombre important d'adhérents sont partis en maison de retraite ou suite à des soucis de santé, ne peuvent plus se déplacer. Lors de son assemblée générale du 23 juin 2022, le bureau du club de l'amitié a donc pris la décision de dissoudre l'association.

RAPPEL AUPRES DES UTILISATEURS DES TERRAINS DE PETANQUE, TABLE DE PING PONG, TERRAIN DE TENNIS

Le nettoyage du terrain de tennis permet désormais de « taper des balles », mais uniquement pour s'amuser...l'état du terrain ne permettant pas l'organisation de grandes compétitions... !!

Ces espaces sportifs sont ouverts au public, mais Il est convenu que l'école reste prioritaire pour ces activités.

Nous remercions, par avance, les utilisateurs de ces espaces de bien vouloir les laisser propres après leurs visites.



VOS ENVIES, NOTRE EXPERTISE

Quincaillerie LEMEUX
Horaires : du mardi au samedi
de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

32, Grande rue
03240 LE MONTET

Téléphone : 04 70 47 11 84
Mail : quincaillerielemeux@orange.fr

www.eurekamamaison.fr

DISPARITION DU CLUB ASSOCIATIF



« LA PETANQUE DU THEIL »

Le 4 décembre 2021 lors de son assemblée générale, l'association « LA PETANQUE DU THEIL » a voté sa dissolution au 31 décembre 2021. Les liquidités restantes ont été reversées pour moitié à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Theil.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et le CCAS remercient vivement les adhérents de la pétanque.

Mot du Président de la Retraite Sportive du Pays du Montet



Comme vous avez pu le constater sur le dernier bulletin « Le Theillois », la pétanque du Theil a jeté l'éponge fin 2021 faute de combattants !

Mais quelques accros à ce jeu ont rejoint le club de pétanque voisin de TREBAN... tout en continuant à se retrouver les mardis sur les terrains proches de la cantine du Theil.

Comme ils ne sont pas tous jeunes !!!, l'idée est venue de créer une activité « pétanque » au sein de la Retraite Sportive du Pays du Montet. La mise en place de cette activité a été retardée pour différentes raisons... mais cela ne saurait plus tarder ! Les mardis donc, près de la cantine, vous « risquez » de voir encore plus de « jeunes » pour une pétanque puis un moment convivial devant un petit verre de l'amitié. 🍷

De vrais jeunes pourront même à l'occasion se joindre à eux. Ils seront accueillis avec plaisir.



Pour toute information, contacter
M. Serge CHARBONNIER
04 70 47 10 53
mail : sapoup10@gmail.com

INAUGURATION FORÊT DE MOLADIER 6 JUIN 2021

Au Rond-Point de Moladier, ce dimanche 6 juin 2021, a eu lieu la cérémonie inaugurale du monument à la mémoire des résistants du Camp Danielle Casanova, maquis FTPF rassemblé à Moladier le 6 juin 1944.... Plus de 150 personnes étaient réunies dans cette clairière, lieu de mémoire désormais incontournable, pour un moment émouvant à l'évocation de ce passé bourbonnais, et en présence de Madame Marguerite FAUVERGUE, seule ancienne résistante, malheureusement décédée le 1er août 2022.

Ce monument, tel un arbre en silhouette s'enracine ici comme la Résistance en Bocage bourbonnais s'y était implantée. Il a été conçu en 2020 par le comité local de l'ANACR Meillard-Le Montet avec le soutien du Conseil départemental, et d'une quinzaine de collectivités locales, dont la commune du Theil, pour acquérir la matière d'œuvre. La réalisation de cette stèle a été confiée à Monsieur Michel HENRY, tailleur de pierre.

La Résistance est inscrite au sommaire de nos livres d'histoire, mais n'hésitons pas à nous documenter sur le patrimoine mémoriel de notre territoire : [dépliant a4.cdr \(anacr03.fr\)](#)

Sylvie FERRANDON



MANIFESTATIONS VISITES CULTURELLES

CHÂTEAU DU MAX

Le château du Max propose pour cette saison, en plus de son escape game (jeu d'évasion à partir de 12 ans, groupe de 2 à 8 personnes, 12 € par personne) et de sa chasse au trésor (pour les enfants de 6 à 12 ans, tarif libre), une murder Party.

Le principe est simple, les joueurs doivent mener l'enquête pour découvrir qui a tué Gilbert- Marien le Maître, comte de Laage. Le déroulé de la murder party est assez proche de celui d'une partie d'escape game. Cette activité est proposée tous les week-ends, le soir à 21h (sur réservation) et tous les jours durant les vacances scolaires (15 € par personne, groupe de 6 à 12 personnes, dès 12 ans).

Le château reste ouvert à la visite (tarif libre) et continue son offre de chambres d'hôtes.

L'offre « Escapa'Culture » est renouvelée cette année encore. Elle comprend : le dîner, la nuit, la partie d'escape game ainsi que la visite du château pour 2, 3 ou 4 personnes au prix de 150 €

tout compris pour tout le monde. Les animaux sont acceptés sans supplément de prix.



Au mois de mars est sorti le livre « L'incroyable histoire du château du Max » écrit par Jacques Mazet-Pessar. Découvrez l'histoire de cet édifice qui a été la propriété de grands personnages, parmi lesquels certains ont marqué leur temps. Disponible à la vente au château, il peut également être commandé par correspondance auprès des propriétaires. Régulièrement des séances de dédicaces ont lieu.

Une belle saison au château du Max où touristes et visiteurs sont venus nombreux cette année encore. Malheureusement, il a fallu annuler l'événement de l'été : « le Max en fête » qui devait être le plus gros marché de producteurs et d'artisans de la région s'il avait eu lieu avec plus de 80 exposants et toutes les festivités qu'il



y avait autour en raison des orages et de la vigilance orange de Météo France. Afin de sauver les meubles, le château a organisé en lieu et place de cet événement un grand repas midi et soir dans la grange « Le Max du cœur ». Gros succès, ce fut complet midi et soir.

Retrouvez une double exposition du photographe Florent Dolidon au château depuis

CHÂTEAU DE FONTARIOL

Le château de Fontariol est l'objet d'une importante campagne de travaux qui a commencé en septembre 2019 et qui va se poursuivre jusqu'en 2024/2025. Le programme est divisé en 3 tranches :

- **Tranche 1** : viabilisation du site, restauration de la partie XVIIIe siècle du logis, restauration de la cour et des abords (en cours)

- **Tranche 2** : Restauration de la partie XVe du Logis.

- **Tranche 3** : Restauration de la maison de régisseur et de certaines écuries.

La campagne de travaux est en partie soutenue par l'Etat, la Région et le Département.

Dans ce contexte, l'ouverture au public a été aménagée cet été afin de l'adapter à la situation qui ne permettait pas d'effectuer un parcours libre, et a restreint les possibilités de visite guidée :

le 7 septembre. Une sur le Max et l'autre plus éclectique, les après-midis en septembre de 14 à 19h, les mercredis et week-end en octobre, et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Les inaugurations de ces expositions et de la 3ème phase des travaux du château se sont déroulées samedi 10 septembre. Une soirée est prévue pour Halloween cette année.

Jacques Mazet-Pessar

Président-Fondateur de l'association

"Les amis du Château du Max"

Président-Fondateur de "L'Instant Bourbonnais"

Plus d'informations et de renseignements

Téléphone : **04 70 42 35 23**

Email : **chateaudumax@gmail.com**

Site Internet : **www.chateaudumax.com**

Facebook / Instagram / Tiktok : **@chateaudumax**

Youtube : **https://www.youtube.com**

/channel/UCjBz-kDJqOpA8K2OP3YLVhg

- **Un audioguide** « Point de Vue sur Fontariol » a été mis en place et a permis en une dizaine de minutes, de parcourir l'histoire, l'architecture et le programme de travaux du château. L'opération a été renouvelée pour les journées du Patrimoine

- **Une visite guidée des extérieurs** avec présentation des travaux et du potager néo-médiéval.



Pour tout renseignement : 06 43 74 10 65

https://chateau-de-fontariol.org/

info@fontariol.com

RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Samedi 29 Octobre 2022 – Soirée « Tartiflette » de l'Union Sportive Saulcet-Le Theil
- Vendredi 11 Novembre 2022 – Cérémonie de l'Armistice (11 Nov 1918)
- Samedi 19 Novembre 2022 – Soirée « Truffade » de Le Theil Animation
- Samedi 10 décembre 2022 – 16 H - Spectacle gratuit pour enfants dans le cadre du FESTI CONTES (Compagnie GRIM) – PAS SAGE - duo contes et guitare classique à partir de 3 ans (réservations obligatoires au 04.70.45.32.73)
- Dimanche 15 Janvier 2023 - Cérémonie des vœux
- Dimanche 26 Février 2023 - Manifestation de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Dimanche 12 mars 2023 - Loto de l'Union Sportive Saulcet-Le Theil

ENTREPRISES THEILLOISES

NOUVELLES ENTREPRISES INSTALLÉES AU THEIL

BENOITBOIS

M. Benoît BOUYOU

06 67 88 43 01

benoitbois@free.fr



Entreprise individuelle installée au THEIL, spécialisée dans le secteur d'activité « fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement ».

MASSEUR MAGNÉTISEUR

corps, esprit, âme à distance ou à domicile

Monsieur Benoît BOUYOU

06 67 88 43 01

benoitbouyou@free.fr

A.N. CAILLAULT

Mme CAILLAULT Andrée-Noëlle
Sophrologue certifiée RNCP
Energéticienne

Installée depuis 2021 au Theil,
Andrée-Noëlle CAILLAULT vous
reçoit uniquement sur rendez-
vous.

Un accompagnement personnalisé sur mesure
vous est proposé dans de nombreux domaines.
Les pratiques énergétiques, quant à elles,
englobent différentes techniques pour votre
bien-être, comme le magnétisme, le reiki, la
radiesthésie, la lithothérapie, ... et bien d'autres
encore.

757 route des Génévriers – 03240 LE THEIL - Tél.

06 10 45 24 31

ansophrobenetre@outlook.com



SARL AMORIM ET FILS

La société Amorim & fils est une entreprise de
maçonnerie générale fondée par Francisco
Amorim en 1986. La société est aujourd'hui
gérée par son fils Lionel. Initialement localisée
sur Clermont-Ferrand, la SARL Amorim & Fils
s'implante en allier en 2020 avant de changer
définitivement de port d'attache en 2022.

Elle est spécialisée dans la rénovation de
l'ancien, crépi à la chaux et le travail de la pierre.

Elle prend également en charge la création ou
restauration de barbecues, braseros, fours à
pain, dallage, pavage et terrasses extérieures.
N'hésitez pas à contacter M. Amorim pour tout
devis.

59 place de l'église Saint Martin, Le Theil - Tel :
06 52 73 33 28

<https://sarlamorimetfils.business.site/>



CESSATION OU TRANSFERT DES ENTREPRISES AYANT EXERCÉES AU THEIL

RETRAITE

Pascal LEPEE, électricien, a pris sa retraite au 31
janvier 2022.

Pascal était installé depuis le 23 septembre 1985
au Theil.

Nous lui souhaitons une longue et agréable
retraite bien méritée, avec sans aucun doute, de
nouvelles aventures.

Pascal LEPEE remercie vivement tous ses clients
qui lui ont fait confiance durant toutes ces
années.

RADIATION

Atelier de réparation de véhicules nostalgiques.
Christian LAMY a cessé son activité au RCS le 22-
06-2021

DÉMÉNAGEMENT

Madame TRILLAUD Magali, Institut Rétro-Chic a
déménagé.



Naissances

Clarisse **TOURRET**, le 07 juillet 2021

Valentin, Jean-Claude, Robert **BUFFET**, le 21 octobre 2021

Eliaz, Bernard **ALLAIS**, le 26 octobre 2021

Chloé **MADET**, le 27 octobre 2021

Emma **ANTOINE**, le 28 janvier 2022

Gabin Jules **SIMONIN**, le 27 février 2022

Evan Gabriel Franck **GERARD**, le 21 septembre 2022

Mariages

Jérôme **CANCRE** et Pauline Odette **VOILOT**, le 09 juillet 2022

Camille, Jean-Louis, Gino **AZAÏS** et Jeanne **TOMASI**, le 16 juillet 2022

Julien **BURGEVIN** et Amélie **TAUVERON**, le 23 juillet 2022

Décès

WENGER Arlette Yvette, le 28 juillet 2021, 82 ans

BERTIN Huguette née **BRIÈRE**, le 04 novembre 2021, 94 ans

GUILLAUMIN Laurence Muriel née **OBERT**, le 10 avril 2022, 62 ans

ROUX Adolphe, Jean, le 04 mai 2022, 94 ans

BIDET André Marie François, le 17 août 2022, 93 ans

DUMAS Robert André Marie, le 04 septembre 2022, 72 ans

BOULIGNAT Madeleine Germaine née **SANVOISIN**, le 03 octobre 2022, 87 ans,

Baptêmes civils

Maïline **ANTOINE** le 02 octobre 2021

Célia **CHAMPOMIER** le 11 juin 2022



INFORMATIONS DIVERSES

CHEMINS DE RANDONNEES

Une mise à jour des chemins de randonnées de la commune, classés au Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées a été réalisée :

Chemin de l'Escure à la RD235, chemin du Point du jour à Fontariol, chemin de la Petite Velatte, chemin des Pennins, Chemin du Bois du Max, chemin des Cruats, Chemin du Breuil, chemin de la Font Peillaud, chemin des Bagnolets aux Gabets, chemin du Moulin à Vent, chemin de Mircomps, chemin des Cabots, chemin de la Pierrière.

Prochainement un nouveau dépliant sera à disposition en Mairie.

LOCATION BARNUM

1 Barnum de 60 m²

Tarif : Week-end : 50 €

Réservé aux habitants du Theil et de Laféline et gratuit pour les associations des 2 communes.

FIBRE OPTIQUE

Les travaux sont en cours dans toute la commune. Elle devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année.

SITE FUNERAIRE : COLUMBARIUM ET CAVURNES

Les travaux de création du site cinéraire sont terminés.

Les cases de columbarium et des cavurnes sont à disposition des familles. Chaque élément peut contenir 4 urnes.

Tarifs d'une case :

Concession trentenaire : 350 €

Concession cinquantenaire : 500 €

Les concessions pourront être renouvelées au tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Gratuité pour la dispersion des cendres au Jardin des Souvenirs

POINT TRI

(à 100 m du château d'eau)

Collecte du verre et des piles.

Les deux conteneurs papier, plastique sont retirés.

Le SICTOM a choisi de prioriser la collecte chez l'habitant par l'intermédiaire des bacs jaunes. Si votre bac n'est pas assez grand ou que vous n'en possédez pas encore, contactez-les : contact@sictom-sud-allier.fr ou 0 800 831 628 (numéro gratuit).



**LES CONTENEURS SITUES
A LA SALLE DES MOULINS
SONT RESERVES
AUX LOCATAIRES DE LA SALLE**

SICTOM Sud-Allier

Les Bouillots 03500 BAYET : 04.70.45.51.67

Déchetterie : 06 84 74 70 35

Site : <http://www.sictomsudallier.fr/>

Page Facebook : Sictom Sud-Allier

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : Tous les mercredis matin. Sortir les poubelles le mardi soir.

COLLECTE DES BACS JAUNES : Collecte un lundi toutes les trois semaines (calendrier sur votre poubelle). Sortir le bac le dimanche soir.

Votre badge d'accès vous sera adressé par voie postale dans un délai d'un mois environ.

DÉCHETTERIE

Rue du Silo - 03240 TRONGET

Tél. 06 73 67 36 73

Depuis le 2 janvier dernier, un badge est obligatoire pour accéder aux déchetteries de TRONGET et MONETAY/ALLIER ; pour les particuliers (1 par foyer), les professionnels (1 par véhicule) et les collectivités (1 par véhicule). Demandez dès à présent votre badge : soit en remplissant le bulletin d'adhésion disponible à la mairie, soit en vous connectant à l'adresse suivante :

<https://accs-dechetterie-sictom.horanet.com/>

Votre badge d'accès vous sera adressé par voie postale dans un délai d'un mois environ.

Horaires d'été (1/03 au 31/10) mardi, mercredi et samedi de 8 H 15 à 12 H et jeudi, vendredi de 14 H à 17 H 45

Horaires d'hiver (1/11 au 29/02) mardi, mercredi et samedi de 8 H 45 à 12 H et jeudi vendredi de 13 H 30 à 16 H 45.

AUTORISATIONS D'URBANISME : DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ

La Communauté de Communes a mis en place un guichet unique qui permet de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Depuis le 1er janvier 2022, un téléservice de dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) est mis en place.

Particuliers et professionnels (notaires, géomètres, constructeurs...), vous avez la possibilité de déposer vos dossiers directement sur la plateforme après identification à l'aide d'un compte personnel.

Pour y accéder, rendez-vous à l'adresse ci-dessous et créez votre compte :

<https://spsl.geosphere.fr/guichet-unique>



Informations sur le projet éolien

Si vous souhaitez avoir des informations sur « le projet Boralex/Soleil du Midi de Deux Chaises et Le Theil », des documents sont à votre disposition : -En mairie

-Consultables avec le lien Dossier éolien de Deux-Chaises / Le Theil - Bourbon'Air Association (wordpress.com)

PRÉFECTURE DE L'ALLIER

A compter du 1er décembre 2021, les horaires d'ouverture de la préfecture de Moulins sont : Du lundi au vendredi : 8h20 - 12h15 et 13h15 - 17h

CENTRE SOCIAL 123 BOCAGE

4 place Richevieille
03240 LE MONTET
Tél. 09 83 68 34 77

Site internet : 123bocage.assoconnect.com

Page Facebook : Centre Social 123Bocage



« Vivre mieux, ensemble et mieux »

Un lieu qui répond aux besoins du territoire ; un lieu où les habitants sont porteurs d'idées ; un lieu de proximité ouvert à tous.

→ **Activités, services et ateliers**, en réponse aux envies et besoins identifiés sur notre territoire, le Centre Social propose diverses actions ;

→ **Accompagnement de projet** : Le Centre Social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins ;

→ **Développement de la citoyenneté** : Le Centre Social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur des questions de société qui concernent leur territoire.

SERVICE SOCIAL

Permanence au Centre Médico-Social

Assistante sociale Mme APARICIO

Route de Saulcet 03500 ST POURÇAIN SUR SIOULE - Tél. 04 70 34 16 28

TRANSPORTS (trajets : Moulins, Montluçon, Vichy)

Ligne B01 – Moulins Montluçon / Montluçon Moulins

[https://www.montmarault.fr/userfile/document s/Ligne%20B01%20BUS.pdf](https://www.montmarault.fr/userfile/document/s/Ligne%20B01%20BUS.pdf)

Ligne B02 – Montluçon Vichy / Vichy Montluçon
https://www.auvergnerhonealpes.fr/uploads/TransportInterurbain/2f/194_044_Ligne-B02-horaires-2021-2022-vichy-montlucon-car-allier.pdf

SIVOM Rive Gauche Allier SERVICE DES EAUX

34, Route de Saint-Menoux
03210 SOUVIGNY - Tél. 04 70 46 81 80

Site : <http://www.sivom-rga.fr/>

N° d'urgence : 06 32 54 53 17

TRESORERIE DU MONTET

La Trésorerie est fermée depuis le 1er septembre 2021.

Pour les factures reçues depuis le 10 septembre 2021 (accueil périscolaire, loyers, ...), il est possible de les régler, même partiellement, par carte bancaire ou espèces (jusqu'à 300 €), dans les bureaux de tabac partenaires (les chèques ne sont pas acceptés).

Ci-dessous, la liste des buralistes agréés les plus proches de la commune :

- **L'Epicerie** - 1 rue de Tronget
03240 TREBAN

- **Le Bergerac** - 83 Bd Ledru Rollin
03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

- **Le Marigny** - ZI La Carmone
03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

Le paiement par chèque est accepté au niveau du comptable chargé du recouvrement, accompagné du coupon détachable de l'avis, à l'adresse suivante : Service de Gestion Comptable (SGC) de Moulins - 14 rue Aristide

Briand - 03401 YZEURE Cédex ou au centre de paiement de Lille (voir sur votre avis).

Vous avez également la possibilité d'effectuer les règlements par virement sur le compte du SGC ou sur le site internet sécurisé TIPI sans aucune formalité au préalable sur :

<https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

Le SGC de Moulins est chargé de la gestion comptable de la commune depuis le 1er septembre 2021.

MAIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023, notre nouvelle trésorerie sera celle de GANNAT (20 avenue Delarue). Les modes de paiement resteront les mêmes, seule l'adresse du service de gestion changera.

L'Espace France Services du Montet

1 place du 8 mai au 07.64.45.62.34, se tient à la disposition des particuliers pour tout renseignement. Il est possible d'y rencontrer un agent des finances publiques sur rendez-vous.

LOCATION DE LA SALLE DES MOULINS

Tarifs en vigueur au 1er janvier 2022 – vaisselle et électricité comprises

TARIF ETE : du 1er avril au 31 octobre

Particuliers des communes du Theil et de Laféline

Week-end : 120 € jusqu'à 50 personnes et au-delà 170 € - Tarif 24 H : 60 €

Personnes extérieures : Week-end : 230 € - Tarif 24 H : 110 €

Tarif 24 H -associations extérieures à la commune du Theil : 110€

TARIF HIVER : du 1er novembre au 31 mars

Particuliers des communes du Theil et de Laféline

Week-end : 170 € jusqu'à 50 personnes et au-delà 220 € - Tarif 24 H : 100 €

Personnes extérieures : Week-end : 280 € - Tarif 24 H : 150 €

Tarif journée-associations extérieures à la commune du Theil : 150€

Associations dont le siège social est sur la commune du Theil : gratuit

Dans le cadre du partenariat avec la commune de Laféline, le tarif de location aux particuliers de la salle des Moulins, est le même pour les habitants des 2 communes.

La même réciprocité s'applique pour la location de la salle polyvalente de Laféline aux particuliers du Theil (renseignements précis à la mairie de Laféline).



BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE CIVISME... C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

RAPPEL SUR LES VALEURS CIVIQUES

Les valeurs citoyennes sont, sans être exhaustives, la civilité, le civisme, la solidarité, l'intégrité, le patriotisme, la tolérance, la paix, la sauvegarde de l'intérêt général, le savoir-vivre collectif, l'ordre public, le respect du bien public et les bonnes mœurs.

FAVORISONS LE BON VOISINAGE

Pour rappel, et pour la tranquillité et le respect de tous, voici quelques règles de bon voisinage applicables dans notre commune, sachant qu'un peu de bon sens et de discussion suffisent le plus souvent à éviter tout conflit...

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux véhicules à moteur, objets, appareils, ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit, à la tranquillité de nos voisins. Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Dans la mesure du possible, il est conseillé de réaliser les travaux à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour ses voisins aux jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou vagabonder.

Tel que défini par le Code de la santé publique (article R1336-5) : "Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou

que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

" Aussi, si un chien aboie régulièrement, s'il aboie en permanence lorsque le propriétaire n'est pas là ou s'il aboie extrêmement fort, un individu est en droit de demander au propriétaire du chien de prendre les mesures nécessaires pour cesser ou atténuer cette nuisance sonore.

ANIMAUX - DEJECTIONS ANIMALES

De même, il n'est jamais agréable de marcher dans les déjections canines.... les ramasser incombe au maître, et sachez qu'en cas de non-respect, vous êtes amendable de 35 €.

Tout propriétaire qui possède un chien, est tenu de procéder, immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine communal.

Merci de vous munir de sacs à déjection pour vos balades quotidiennes



Rappel : ARRETE 2011/2 du 15 février 2011 INTERDISANT LES DEJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Art. 1 – Les déjections canines sont interdites sur les voies et places publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Art. 2 – En cas de non-respect de l'interdiction édictée à l'article 2, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Art . 3 – Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et paraîtra dans le prochain bulletin municipal.

Art. 4 – M. Le Maire, M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Montet, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

NETTOYAGE DE LA CHAUSSÉE

Pour limiter les accidents, la loi oblige les administrés ou entreprises à signaler aux usagers la présence de boue, de sortie d'engins ou de tout autre danger. La signalisation doit être mise en place et la route ou chemin nettoyé aussitôt qu'il y a un risque. Attention, poser des panneaux ne les dégage évidemment pas de toute responsabilité et ne les dispense pas de remettre en état les voies de circulation dès que le chantier est terminé.

Suite à une requête émise lors d'un Conseil Municipal, le Conseil remercie vivement les personnes concernées pour avoir nettoyé les voies communales en période hivernale.

BOITES AUX LETTRES

L'installation de la boîte aux lettres doit être en limite de propriété, en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique, dégagée et permettant aux véhicules de faire demi-tour sans risque pour les riverains et les agents.

Choisir ma boîte aux lettres

Les boîtes aux lettres normalisées sont reconnaissables par leur marquage AFNOR NF D 27-404 ou NF D 27-405. Elles sont disponibles dans les magasins de bricolage, les grandes surfaces ou encore sur les sites internet des fabricants.

Une boîte aux lettres conforme, c'est :

- Une qualité permettant de protéger efficacement les objets déposés,
 - Un format aux grandes dimensions : minimum 260 mm (H) x 260 mm (L) x 340 mm (P),
 - Une serrure compatible avec la distribution postale et une ouverture totale de la porte pour que le facteur puisse y introduire des objets qui n'entreraient pas par la fenêtre d'introduction,
 - Un porte-étiquette pour indiquer votre nom.
- Vous devez inscrire le nom obligatoirement sur votre plaque de boîte aux lettres de manière clair et lisible. Cela permettra à votre facteur de vous distribuer vos courriers.

ELAGAGE DES ARBRES, ARBUSTES et HAIES

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. ... Il permet de maintenir la sécurité des biens et personnes et s'assurer qu'aucune branche ne puisse occasionner de dégât. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Hauteur réglementaire d'une haie, arbuste ou arbre entre voisins :

Distance de plantation : (comme les arbres et arbustes sur une propriété) composée de végétaux supérieurs à 2 m de hauteur (du sol à la pointe de l'arbuste le plus haut de la haie) doit être plantée à une distance minimale de 2 m de la limite de propriété, et à une distance minimale de 0,50 m si leur hauteur est inférieure à 2 m.

Distance de plantation : (comme les arbres et arbustes sur une propriété) composée de végétaux supérieurs à 2 m de hauteur (du sol à la pointe de l'arbuste le plus haut de la haie) doit être plantée à une distance minimale de 2 m de la limite de propriété, et à une distance minimale de 0,50 m si leur hauteur est inférieure à 2 m.

Routes nationales, voies communales : La hauteur des haies ne peut pas excéder 1 mètre au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 mètres comptée de part et d'autre du centre de ses embranchements. Les arbres, branches et racines qui avancent sur les routes doivent être coupés à l'aplomb des limites par les propriétaires des arbres.

Chemins ruraux : Sans condition de distance. Les arbres, branches et racines doivent être élagués par leurs propriétaires de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin.

Près des voies publiques : La hauteur des haies ne peut pas excéder 1 mètre au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 mètres comptée de part et d'autre du centre de ses embranchements. Les arbres, branches et racines qui avancent sur les routes doivent être coupés à l'aplomb des limites par les propriétaires des arbres.



POINT CONSEIL
afer

Matthieu GROBOST & Geoffrey MAZET

AGENTS GÉNÉRAUX
N° Oras 15 00 63 39

15 Bis Place de l'Hôtel de Ville
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
Tél. 04 70 45 05 08

1 Place du Maréchal-Foch
03500 ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Tél. 04 70 45 09 22

grobost-mazet@aviva-assurances.com

PIERRE ALEXANDRE REGNER
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

06 66 65 56 44
contact@2pdiagnostics.fr
16, chemin du Fegnoux
03430 Vieure
www.2pdiagnostics.fr

2P
DIAGNOSTICS
IMMOBILIER

TOUT FAIRE **BOUDARD MATERIAUX**

GOUZON - AIGURANDE - GUÉRET
St POURÇAIN SUR SIOULE
St SILVAIN BAS LE ROC

PAPETERIE **Bureau Vallée** **MOBILIER**
CARTOUCHES **Le discount est dans notre nature** **HIGH-TECH**

NOUS PRÉPARONS VOTRE LISTE SCOLAIRE
La préparation de votre liste est OFFERTE* (valeur du service : 6,99€)

BUREAU VALLEE MOULINS
Rue de l'Etoile
03000 MOULINS
04 15 53 00 80
bv.moulins@bureau-vallee.fr

GAGNEZ DU TEMPS ! **2h**
CLIQUEZ & COLLECTEZ
1 RÉSERVEZ EN LIGNE SUR WWW.BUREAU-VALLEE.FR
2 Récupérez et payez vos articles en magasin



ACTU COMMUNAUTAIRE

ITINERANCE FRANCE SERVICES

Un guichet unique physique, gratuit et itinérant qui répond à vos questions et vous aide dans vos démarches administratives : carte grise, dossier de retraite, allocation logement, ouvrir son dossier médical partagé, déclaration d'impôts, recherche d'emploi, ...

Retrouvez le détail de l'itinérance sur le site : <https://comcom-ccspsl.fr/-maison-de-service-public-MSAP-html>

TRANSPORTS A LA DEMANDE

Un service communautaire existe pour vous rendre sur les 60 communes du territoire.

Le bulletin d'adhésion gratuit est disponible en ligne <https://comcom-ccspsl.fr/Transport-a-la-demande-TAD.html> ou dans votre mairie.

1 A/R par semaine « porte à porte ». 4 € par trajet. Sur réservation quelques jours à l'avance et le plus tôt possible, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi jusqu'à 13h.

Plus d'infos : Tél. 04 70 47 67 20

Mail : tlib@ccspsl.fr



Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne
29 rue Marcelin Berthelot, BP 56 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Tél. 04 70 47 67 20 • mail. accueil@ccspsl.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne est en charge de ce service - 04 70 47 67 20 ;

La distribution des plateaux repas est assurée par du personnel communautaire à bord d'un véhicule isotherme. La livraison s'effectue du lundi au samedi pour une consommation 7 jours sur 7.

Ce service est réservé en priorité aux personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap ou en convalescence.

Les repas sont élaborés par des cuisiniers, conditionnés ensuite sous vide puis livrés froids conformément à la législation en vigueur. Chaque repas comprend : une entrée, une viande ou un poisson, un légume, un fromage ou un laitage, un dessert ou un fruit, un potage pour le soir, un quart de pain.

Tarif : 9 € depuis le 1er mai 2022

LA COM'COM RECRUTE

Retrouvez les offres en ligne : <https://comcom-ccspsl.fr/Offre-d-emploi-521.html>

Rejoignez-les sur Facebook ComComSPSL pour suivre toute l'actualité commu-nautaire.

RECRUTEMENT à la Direction Départementale des Finances Publiques :

Elle recrute 6 volontaires du Service Civique, 2 à Cusset, 2 à Yzeure, 2 à Montluçon. Les candidats doivent déposer leur demande sur le site <https://www.service-civique.gouv.fr>

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 04.70.35.43.53

ENTREPRISE AUTISSIER PHILIPPE



COUVERTURE - CHARPENTE - ZINGUERIE - RAMONAGE
POSE DE VELUX - LUCARNES - DEMOUSSAGE - TRAITEMENT DE TOITURE

04 70 07 45 02

Les Thureaux - Route de le Vilhain
03430 Cosne d'Allier



**NOUS REMERCIONS LES ANNONCEURS
POUR LEUR CONTRIBUTION AU BULLETIN**

SOMMET DE L'ELEVAGE

SALON EUROPÉEN DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE

DEUX ELEVAGES DU THEIL RECONNUS AU SOMMET DE L'ELEVAGE 2022

GAEC PARIOT

Pauline et Philippe, associés du GAEC PARIOT, étaient présents avec plusieurs animaux pour concourir au concours ovin de la race Texel.

Nous pouvons être fiers de leur élevage car ils ont remporté plusieurs premiers et deuxième prix dont le 1er prix d'ensemble qui félicite le meilleur élevage du concours.



FÉLICITATIONS À EUX

GAEC ROUSSET

Cyrille n'était pas présent au Sommet avec des animaux mais son élevage a été sélectionné pour accueillir une délégation étrangère de 90 personnes.

Cette visite était organisée dans le cadre du Sommet avec le partenariat du Herd Book Limousin.



ETS




ARTON

www.carton-agri.com

Distributeurs : Agrimaster, Ferri, Jeantil, Jeulin, Jourdain, Laverda, Mailleux, Maître, Manip, Masson, Métal technique, Razol, Sully, Yanigav, ...

ADN
TRAVAUX PUBLICS



www.adn-tp.com
Suivez-nous !

09 81 42 49 27
contact@adn-tp.com

ENTRETIEN ET REPARATION DE VOIRIE

David NICOLAUD
Damien AUZELLE

Notre objectif principal, votre satisfaction !

ZA du Larry - 03400 Toulon-sur-Allier



THERMACLIM AUVERGNE

ETUDE - INSTALLATION - DEPANNAGE - ENTRETIEN

04 70 49 26 58
contact@thermaclim-auvergne.fr
www.thermaclim-auvergne.fr

CHAUFFAGE
CLIMATISATION RÉVERSIBLE
DESEMBOUAGE
POMPES À CHALEUR
PLOMBERIE - SANITAIRE

TOUT L'IMMOBILIER
Transactions - Ventes - Achats - Locations

5 agences à votre service
Agence familiale depuis 1986



Gérant : Nicolas JOUAN 06 24 79 01 80

www.immocentrefrance.fr

Pierre RICHELET
06 98 94 91 27
Agence de Varennes sur Allier

SARL JOUAN IMMOBILIER - SIRET : 889 342 166/00032/ APE : 703A - Carte professionnelle n° 889342356, CCI - RCP Groupama Non détention de fonds



Le lavoir

